

**CONVENTION POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'ANNEE 2015 EN FAVEUR DE
HAUTE-ALSACE TOURISME - AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

AVENANT N° 1

VU la délibération de la Commission Permanente n°CP 2015-1-2-6 du 16 janvier 2015 attribuant une subvention de fonctionnement pour 2015 à Haute-Alsace Tourisme – Agence de Développement Touristique,

VU la délibération du Conseil Général n°CG-2015-2-2-3 du 19 février 2015 relative au Budget Primitif pour les interventions du Département en faveur du tourisme,

VU la délibération de la Commission Permanente n°CP-2015- du 13 mars 2015 accordant une subvention complémentaire à Haute-Alsace Tourisme – Agence de Développement Touristique,

Vu la convention pour le versement de la subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015 en faveur de Haute-Alsace Tourisme – Agence de Développement Touristique en date du 26 janvier 2015.

Entre,

Le **Département du Haut-Rhin**, sis Hôtel du Département - 100, Avenue d'Alsace BP 20351 - 68006 COLMAR Cedex, représenté par son Président, autorisé par une délibération de la Commission Permanente en date du 13 mars 2015,

Ci-après désigné « Le Département »,

d'une part,

Et

Haute - Alsace Tourisme - Agence de Développement Touristique, sise 1 rue Schlumberger, B.P. 60337 - 68006 COLMAR Cedex, représentée par Monsieur Eric STRAUMANN, son Président, dûment habilité par les statuts de l'Association,

Ci-après désignée « ADT 68 »

d'autre part,

Il est exposé et convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Haute-Alsace Tourisme - Agence de Développement Touristique (ADT 68) prépare et met en œuvre la politique touristique du Département.

Par délibération du 4 décembre 2014, l'Assemblée Départementale a notamment autorisé l'exécution anticipée du budget, fixant à 40 % de la subvention allouée en 2014 le montant possible de subvention pouvant être accordé par anticipation.

Sur cette base, la Commission Permanente du 16 janvier 2015 a voté une subvention de fonctionnement de 925 200 € par anticipation, représentant 40 % du montant alloué en 2014 pour le fonctionnement annuel de l'ADT 68, à savoir 2 313 000 €.

La convention en date du 26 janvier 2015 fixe notamment les conditions de versement de cette aide.

L'Assemblée Départementale a inscrit, lors du vote du Budget primitif 2015, une enveloppe globale de fonctionnement pour l'année 2015 pour l'ADT 68 de 2 197 350 €.

Ainsi, une subvention complémentaire de 1 272 150 € a été attribuée à l'ADT 68 par la Commission Permanente du 13 mars 2015, au vu du budget présenté par l'ADT 68 et du programme d'actions 2015.

Dès lors, il convient par avenant n°1 à la convention initiale d'intégrer ces éléments complémentaires.

Le présent avenant n°1 a donc pour objet :

- d'intégrer la subvention complémentaire de fonctionnement pour l'année 2015 attribuée à Haute-Alsace Tourisme - Agence de Développement Touristique et d'en préciser le montant et les modalités de versement,
- d'intégrer en annexe à la convention initiale le programme d'actions prévu pour 2015.

ARTICLE 1 : ARTICLES MODIFIES PAR L'AVENANT N°1

Les articles suivants de la convention pour le versement d'une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2015 en faveur de Haute-Alsace Tourisme – ADT, signée le 26 janvier 2015, sont modifiés comme suit :

L'article 2.1 « Contenu du programme » voit sa première phrase être remplacée par :

« Les principales actions envisagées en 2015 sont décrites ci-dessous et précisées dans l'annexe 1 jointe à la présente convention ».

La dernière phrase de **l'article 2.3 « Montant de la subvention affectée au programme 2015 »** est remplacée par :

« Pour l'année 2015, le Département du Haut-Rhin alloue également une subvention complémentaire de 1 272 150 € à l'ADT 68, conformément à la délibération de la Commission Permanente du 13 mars 2015, portant ainsi à 2 197 350 € le total des subventions annuelles départementales allouées à l'ADT 68 pour son fonctionnement au titre de 2015 ».

L'article 3.1 « Paiement de la subvention » est complété, après son 2^{ème} paragraphe, par les dispositions suivantes :

« La subvention complémentaire de 1 272 150 € sera mandatée sous forme de versements mensuels à compter du mois de juin 2015.

La première mensualité sera de 173 475 €, afin de se conformer à la règle adoptée par l'Assemblée Départementale le 4 décembre 2014 qui plafonne à 50 % maximum du montant total alloué, le montant maximum des versements des deux subventions cumulées versés au cours du premier semestre.

Les six mensualités suivantes auront un montant constant de 183 112,50 €.

Les autres dispositions de cet article sont inchangées.

Aux articles 4, 5, 7 (point a et avant-dernier paragraphe) et 13, il est précisé que le terme « subvention » renvoie à la subvention initiale et à la subvention complémentaire.

ARTICLE 2 : CLAUSES NON MODIFIEES PAR L'AVENANT N°1
--

Il est précisé que les autres clauses de la convention, non modifiées par le présent avenant, restent inchangées et s'appliquent dans leur totalité à la subvention complémentaire prévue par le présent avenant.

Fait en deux exemplaires,
A Colmar, le

Le Président de l'ADT 68

Le Président du Conseil Général
du Haut-Rhin

PROJET DE BUDGET PREVISIONNEL 2015

Note descriptive de la demande d'aide financière sollicitée auprès du Département du Haut-Rhin
par l'Agence de Développement Touristique de Haute-Alsace

I SUBVENTION INTRODUITE AU TITRE DES PERIMETRES PROMOTION, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT ET FONCTIONNEMENT

Le projet de budget 2015 présenté par l'ADT 68 s'élève à un total de dépenses de 2 203 830 € :

- 1 339 692 € en charges de personnel,
- 864 138 € en actions de promotion, ingénierie et développement, et fonctionnement général.

1. CHARGES DE PERSONNEL

Concernant les charges de personnel celui-ci prend en considération l'augmentation de la valeur du point applicable à notre association, eu égard à la Convention collective nationale des organismes de tourisme à laquelle notre réseau RN2D est signataire et régissant les conditions d'emploi et de travail des salariés de l'ADT.

L'augmentation prévisionnelle de la valeur du point pour 2014 n'étant pas connue lors de l'élaboration du présent budget, il a été pris en compte un coût estimatif des charges de personnel à fin décembre 2014 avec une augmentation brute de la masse salariale de 1 % au titre de 2015 liée à l'augmentation espérée de la valeur du point pour 2015. Les charges de personnel incluent également en prévisionnel la dotation annuelle d'IFC (Indemnité de fin de carrière), de congés payés, des cotisations de formation, la contribution à l'effort construction, la taxe sur les salaires ainsi que la quote-part employeur relative à l'attribution de titres-restaurants et de la prime de transport.

Il est ainsi prévu un montant de 1 339 692 € en charges de personnel pour un effectif de **18,70 ETP**.

Les dépenses prévisionnelles des charges de personnel au titre des 3 périmètres définis par la convention se répartissent comme suit :

- 1.1 Promotion touristique : 8 ETP pour 521 355 €
- 1.2 Ingénierie et développement touristique : 7,70 ETP pour 555 915 €
- 1.3 Fonctionnement général : 3 ETP pour 262 422 €

2. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TOURISTIQUES ET FONCTIONNEMENT

2.1 Périmètre lié à la PROMOTION TOURISTIQUE

Poursuite de la promotion touristique pour un montant prévisionnel de 531 888 €

Présentation des principaux axes de promotion pour 2015 :

- Réalisation d'éditions touristiques, développement des outils de communication et gestion de la documentation touristique pour un global prévisionnel de 151 600 € détaillé comme suit :
 - Editions touristiques généralistes, thématiques et éditions dématérialisées pour un global prévisionnel de 103 600 € détaillé comme suit :
 - Les éditions généralistes sont réalisées en partenariat avec l'ADT 67
Guide des Hôtels-Restaurants Alsace 2015-2016 : 40 000 ex.
Brochure Camping Caravaning Alsace 2014-2015 : 40 000 ex.

Brochure des Manifestations Alsace : 35 000 ex.

Brochure Clévacances Alsace : 8 000 ex.

Il est à noter que pour les éditions sur deux ans la charge comptable est répartie sur deux ans. Il en va de même pour l'inscription budgétaire. Néanmoins la trésorerie est impactée pour la totalité du coût de réalisation (100 %) dans l'année de parution.

- Les éditions thématiques (magazine publi-rédactionnel, cyclotourisme, tourisme équestre, courts séjours, tourisme rural, affiches et flyers, etc...).
- Les éditions dématérialisées PDF : l'Alsace des Canaux, l'Alsace sans ma voiture, circuits équestres, circuits vélo et de randonnée.

○ Développement des technologies de l'information et de la communication (sites internet et newsletter pro) pour 25 000 €

○ Poursuite de la gestion de la documentation pour 23 000 € (diffusion de la documentation touristique aux OT-SI du Haut-Rhin, départements limitrophes et OT étranger, à destination des salons et évènementiels programmés au planning de promotion)

➤ Réalisation du programme d'actions défini par le bureau de l'ADT au titre de la promotion pour un total de 380 288 €

○ Participation à des salons grand public et workshops professionnels, à des opérations de promotion et évènementiels divers, pour une enveloppe globale prévisionnelle de 111 500 €

En 2015, l'ADT du Haut-Rhin en collaboration avec l'ADT 67 et pour certaines actions en liaison avec l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, a prévu de participer, sous le label « Tourisme en Alsace » à 22 workshops et salons (11 salons « grand public », 9 salons ou workshops « professionnels », 2 salons « mixtes »). Le programme prévisionnel de ces opérations de promotion 2015 est repris à la dernière page de cette note. A ces actions pourront se rajouter des actions de promotion et évènementiels organisés sous la bannière Haute-Alsace Tourisme en fonction des opportunités qui se présenteront à l'ADT sur des thématiques ciblées.

Les grands axes de notre plan mercatique ont été déterminés de manière concertée entre les deux ADT, en adéquation en priorité et synergie avec le plan mercatique d'Atout France et en concertation avec l'Agence d'Attractivité de l'Alsace, en tenant compte des tendances et évolutions à prévoir dans les prochaines années.

Il est à noter que les professionnels du tourisme et l'ensemble des acteurs publics, associatifs et privés concernés par le tourisme sont associés à la mise en œuvre de cette politique de développement touristique. Leur présence à nos côtés à l'occasion des manifestations professionnelles et grand public est primordiale pour présenter l'offre touristique de notre région.

○ Contribution à des projets transfrontaliers pour un montant de 10 000 € : poursuite des projets interreg en cours et participations à de nouveaux projets

- Projet Interreg IV A.33 2013-2015 « Marketing International de la destination Upper Rhine Valley ». Ce projet a débuté en avril 2013 et prendra fin le 31 mars 2015. Le projet est destiné à assurer la promotion touristique de la région du Rhin supérieur. Il permet de faire connaître sur les marchés internationaux la région du Rhin supérieur aux tour-opérateurs et la presse. Les partenaires du projet élaboreront des offres touristiques transfrontalières portant sur différents thèmes en étroite collaboration avec des prestataires de services.
- Le projet Interreg IV B « Démarrage » ayant démarré en 2011 a été prolongé jusqu'au 31 janvier 2015 avec un souhait de proroger à long terme sous forme d'une structure de management commune aux partenaires ; cette éventualité de poursuivre le développement et la promotion du cyclotourisme sur les bords du Rhin, de sa source en Suisse jusqu'à l'aval aux Pays-Bas est à l'étude.
- Participation à de nouveaux projets transfrontaliers en liaison avec des partenaires touristiques transnationaux.

○ Promotion et développement de la route culturelle européenne Via-Habsbourg pour 25 000 € (quote-part ADT 68)

Cet itinéraire culturel s'étend sur un vaste espace européen allant de la Haute-Alsace à l'Autriche en passant par le Nord Ouest de la Suisse et le Pays de Bade.

Le portage de ce projet est assuré par l'association « Sur les traces des Habsbourg » en partenariat avec l'ADT 68 et repose sur trois piliers thématiques :

- le tourisme avec notamment la création d'outils et de produits touristiques
- l'histoire de l'art et la mise en réseau des acteurs culturels et touristiques
- la jeunesse et la mise en place d'actions pédagogiques et culturelles en lien avec les écoles et les universités.

Le projet de programme 2015 se définit comme suit :

✓ *Opérations de promotion :*

- Organisation d'événementiels avec les partenaires du réseau de la Via-Habsbourg. Ces opérations permettront d'intensifier la visibilité de l'itinéraire culturel Via-Habsbourg et de mobiliser les partenaires du réseau sur une action concrète de promotion.
- Reconstitution du cortège des obsèques de François Etienne de Lorraine, époux de l'impératrice Marie-Thérèse (proposition à l'initiative de la Burghauptmannschaft Österreich).
- Edition d'un manuel des ventes comprenant de nouveaux produits touristiques et culturels.
- Réalisation d'un reportage photos.

✓ *Opérations de développement des technologies de l'information et de la communication :*

- Création d'un module intranet au niveau du site internet habsbourg (échange et chargement de données entre les membres du réseau).
- Amélioration de l'application smartphone en introduisant de la réalité augmentée.
- Création d'un module de serious game dans le cadre de l'application smartphone (jeu à destination des familles et du jeune public).

✓ *Opération de communication et de développement*

- Organisation d'un colloque scientifique/historique dans le Rhin Supérieur sur l'histoire de l'Autriche antérieure et son legs culturel et patrimonial, intervention de conférenciers et historiens de renom.
- Mise en place d'une signalétique routière, cyclotouristique et pédestre permettant une visibilité de l'itinéraire et la valorisation de la certification du Conseil de l'Europe.
- Mise en place de chantiers de restauration de châteaux à destination du grand public et du jeune public en partenariat avec les collectivités territoriales.

- Poursuite d'un programme de promotion du « Tourisme de Mémoire 14-18 » pour un montant de 45 000 € (quote-part ADT 68) en partenariat avec le Conseil Général des Vosges (Vosges Développement) et en liaison avec les communautés de communes et les associations gestionnaires des sites de mémoire.

4 axes de travail sont clairement identifiés : la promotion des sites et du tourisme de mémoire à l'échelle du massif, l'ingénierie, la commercialisation et la pédagogie.

Le programme prévisionnel d'actions 2015 se poursuit dans la continuité des actions mises en œuvre dans le cadre du PER qui prend fin en juin 2015 et se détaille comme suit :

- Participation au Contrat de Destination proposé par Atout France qui vise à faire émerger une filière nationale du tourisme de mémoire et d'histoire (pratique d'itinérance, structuration d'une offre touristique, médiatisation du programme commémoratif élaboré par la Mission du Centenaire).
- Mise à jour du site internet www.front-vosges-14-18.eu
- Participation du « Front des Vosges » à un programme d'actions de promotion en 2015 : le SMT à PARIS, l'ITB à BERLIN et le SITV à COLMAR
- Editions d'ouvrages et de magazines sur la Grande Guerre
- Commercialisation : montage de produits groupes et autocaristes
- Communication médias : rédaction de dossiers de presse, accueil de presse et insertions presse, accueil d'éducteurs nationaux et internationaux, cycles de conférence.

- Mercatique événementielle territoriale pour 15 000 €
- Poursuite des actions liées à la promotion collective du Massif des Vosges pour 25 000 € (quote-part ADT 68) dans le cadre d'un contrat de Destination Massif des Vosges impulsé par l'Etat. Le contrat de destination rassemble les partenaires financiers tels que l'Etat, l'Europe, les régions et les départements du périmètre Massif des Vosges. Il a pour objectif d'accroître l'image du massif, d'augmenter la fréquentation touristique et de maintenir l'emploi localement.

✓ *Actions restant à réaliser au titre du programme contrat de destination 2014-2015*

- Participation au Salon International du Tourisme et des Voyages du 7 au 9 novembre 2014 à Colmar : présence du Massif des Vosges sur une surface de plus de 300 m² avec une participation de 33 partenaires du territoire (offices de tourisme, écotourisme, sports de nature, destinations hivernales, thermalisme, bien-être, produits du terroir, tourisme de mémoire, hôtellerie de charme et de caractère).
- Démarche à l'international sur les marchés de proximité : outre le marché national, 5 marchés internationaux sont visés en priorité, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse ; celle-ci se concrétise en priorité par :
 - des études de marché Allemagne, Pays-bas, Belgique : positionnement sur les marchés
 - l'analyse des clientèles sur les filières retenues : la randonnée pédestre et cyclotourisme et le tourisme de bien-être)
- Développement du site internet www.massif-des-vosges.com : la stratégie numérique du Massif des Vosges prendra en compte :
 - les objectifs fixés dans le contrat de destination,
 - l'ensemble des aspects liés à Internet en intégrant les trois temps du cycle du voyageur : internet de préparation, internet de séjour, internet de retour.

✓ *Actions programmées au titre du programme contrat de destination 2015-2016*

Le programme 2015-2016 sera défini par le Comité technique qui se réunira le 28 janvier et fera l'objet d'une communication lors d'un prochain bureau de l'ADT.

- Autres opérations, montagne, sport et loisirs de nature pour 5 000 €
- Organisation d'accueils de presse (journalistes, TO, agents de voyage, autres médias TV ou radio), de conférences de presse locales ou délocalisées, d'accueil d'instances touristiques et autres partenaires ;
L'organisation de ces accueils vise à assurer la présence de l'Alsace dans les médias ainsi qu'à développer la notoriété de notre région pour 35 000 €
- Opérations de partenariat : organismes touristiques à vocation générale pour 5 000 €
- Publicité - Insertion pour 12 000 €
- Audio-visuel et tournage de films pour 5 000 €
- Matériel promotionnel pour 12 088 €
- Secours en montagne pour 15 000 €
- Concours de fleurissement pour 25 000 €
- Médailles du tourisme et autres animations pour 4 700 €
- Opérations de promotion micro-marché - produits TGV pour 5 000 €
- Opération de cobranding avec les partenaires touristiques et entreprises pour 25 000 €
Organisation d'opérations de promotion en cobranding avec le CIVA (thème : tourisme et vins) ou avec d'autres partenaires.

2.2 Périmètre lié à l'INGENIERIE et au DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le périmètre Ingénierie et développement touristique **s'élève à un montant prévisionnel de 54 000 € en actions et missions** pour 2015.

Présentation des principaux axes pour 2015 :

- Réalisation ou participation à des études contractées en accompagnement d'un projet touristique déjà existant ou à réaliser pour 30 000 €
- Mission d'accompagnement de la labellisation (Clévacances, tourisme handicap, chambre d'hôte et meublés de tourisme) pour 4 000 €
- Assistance à la recherche d'acteurs et d'opérateurs pour 5 000 €
- Partenariats transnationaux pour 15 000 €

Il est à relever que ce périmètre est davantage impacté en charges de personnel qu'en actions et missions directes.

L'objectif principal de ce périmètre vise à :

- ✓ apporter conseil et assistance aux porteurs de projets publics et privés,
- ✓ assurer l'instruction des dossiers de demande de subvention en matière d'investissement touristique et d'études.

2.3 FONCTIONNEMENT GENERAL

Le périmètre fonctionnement général **s'élève à un montant prévisionnel de 278 250 €.**

Il inclut les charges liées au fonctionnement de la structure : téléphone-fax-hébergement internet, affranchissement, fonctionnement du parc informatique (locations mobilières et maintenance), fournitures de bureau, abonnements, cotisations, prestations de nettoyage, honoraires, assurances, autres frais divers, taxe d'habitation, frais de déplacement et mission (hors salons et opérations de promotion).

3. SYNTHÈSE DES 3 PÉRIMÈTRES

Le cumul des 3 périmètres (Promotion touristique, Ingénierie et développement touristique, et fonctionnement général) prend en considération dans le cadre du budget 2015 :

Au titre des DEPENSES

- des charges de personnel, d'un montant de 1 339 692 € pour 18,70 ETP ;
- des charges liées à la mise en œuvre des actions et du fonctionnement d'un montant de 864 138 €

Soit un total général prévisionnel de dépenses de 2 203 830 €

Au titre des PRODUITS

- une subvention sollicitée auprès du Département du Haut-Rhin de 2 197 350 €
- des autres produits pour un montant de 6 480 € (cotisation membres ADT : 1 440 € + produits financiers : 5 040 €)

Soit un total général prévisionnel des recettes de 2 203 830 €.

Le montant de la subvention sollicitée auprès du Département du Haut-Rhin au titre des périmètres Promotion, Ingénierie-développement, et fonctionnement se chiffre 2 197 350 € incluant la cotisation du Département en sa qualité de membre de l'ADT pour 2 480 €.

Du	Au	Manifestations	Ville	Marché	Type	Gestion
14-janv.-15	18-janv.-15	Vakantiebeurs www.vakantiebeurs.nl	Utrecht	NL	Mixte	ADT 67 & 68
17-janv.-15	25-janv.-15	CMT www.messe-stuttgart.de/cmt	Stuttgart	DE	GP	ADT 67 & 68
30-janv.-15	1-févr.-15	Salon International du Tourisme www.salon-tourisme-rennes.com	Rennes	FR	GP	ADT 67 & 68
5-févr.-15	9-févr.-15	Salon des Vacances www.salondesvacances.eu	Bruxelles	BE	GP	ADT 67 & 68
6-févr.-15	8-févr.-15	Festivitas www.festivitas.fr	Mulhouse	FR	GP	ADT 68
21-févr.-15	1-mars-15	Salon International de l'Agriculture www.salon-agriculture.com	Paris	FR	GP	Chambre d'Agriculture
22-févr.-15	22-févr.-15	ADFC Radreisemesse www.hamburg.adfc.de/frizeit/veranstaltungen/radreise-messe/	Hambourg	DE	GP	ADT 67 & 68
mars-15	mars-15	ADFC Radreisemesse	Bonn	DE	GP	ADT 67 & 68
4-mars-15	8-mars-15	ITB www.itb-berlin.de	Berlin	DE	Mixte	ADT 67 & 68
16-mars-15	19-mars-15	Roadshow	Turin, Gênes, Rome, Venise-Mestre	IT	PRO	ADT 67 & 68
19-mars-15	22-mars-15	Salon Mondial du Tourisme www.salonmondialdoutourisme.com	Paris	FR	GP	ADT 67 & 68
31-mars-15	1-avr.-15	Rendez-Vous en France www.rendezvousenfrance.pro	Paris	Multi	PRO	AAA
11-mai-15	12-mai-15	French Rendez-Vous www.french-rendez-vous.com	Vienne	Multi	PRO	ADT 67 & 68
21-juil.-15	23-juil.-15	RDA www.rda-workshop.de	Cologne	DE	PRO	ADT 67 & 68
sept.-15	sept.-15	Addicted to France	Copenhague	DK	PRO	ADT 67 & 68
sept.-15	sept.-15	Travel in France	Bruxelles	BE	PRO	ADT 67 & 68
2-oct.-15	4-oct.-15	Workshop France-Med	à confirmer (sud de la France)	Multi	PRO	ADT 67 & 68
28-oct.-15	1-nov.-15	Equita www.equitalyon.com	Lyon	FR	GP	Comité Régional du Tourisme Equestre
nov.-15	nov.-15	Workshop France	Tel Aviv	IL	PRO	ADT 67 & 68
2-nov.-15	5-nov.-15	WTM www.wtmlondon.com	Londres	GB	PRO	ADT 67 & 68
5-nov.-15	8-nov.-15	Salon International du Patrimoine Culturel www.patrimoineculturel.com	Paris	FR	GP	ADT 67 & 68
6-nov.-15	8-nov.-15	SITV www.sitvcolmar.com	Colmar	FR	GP	Massif des Vosges

Calendrier prévisionnel sous réserve de validation budgétaire, d'un nombre de partenaires suffisant et d'une offre adaptée au public.

Multi = Manifestation regroupant plusieurs marchés
 GP = Grand public
 PRO = Manifestation réservée aux professionnels
 Mixte = GP et PRO
 NC = non connu
 AAA = Agence d'Attractivité de l'Alsace (ex Comité Régional du Tourisme d'Alsace)

HAUTE ALSACE TOURISME - ADT / CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN

BUDGET 2015

		BP 2014 Bureau 16/01/2014	BP 2015 CD 03/10/2014 Bureau 19/01/2015
CHARGES DE PERSONNEL			
PROMOTION TOURISTIQUE			
		2 014	2 015
		BP 2014 Bureau 16/01/2014	BP 2015 CD 03/10/2014 Bureau 19/01/2015
Collecte, traitement et gestion de l'information touristique		2,5	2,5
		140 837	142 473
Suivi et actualisation des éditions	1		1
Site internet	0,5		0,5
Documentation touristique	0,5		0,5
Logistique documentation touristique en nombre	0,5		0,5
Communication externe et promotion + information		4,5	4,5
		314 349	320 362
Encadrement et coordination de la promotion touristique	0,5		0,5
Promotion Massif des Vosges et communication			
Promotion touristique (salons, opérations ciblées et accueil presse)	1		1
Promotion touristique (salons, opérations ciblées et accueil presse)	1		1
Développement projets transfrontaliers (Interreg) et accueil presse	0,5		0,5
Opération d'animation : fleurissement et médailles du tourisme	0,5		0,5
Information			
Accueil et standard téléphonique	0,5		0,5
Assistance à la promotion et à l'information	0,5		0,5
Conception production et commercialisation de produits ou services		0,5	0,5
		31 996	32 452
Conception de produits touristique et organisation d'accueil de délégation	0,5		0,5
Conduite de projets liés au Massif des Vosges			
Gestion d'actions spécifiques		0,5	0,5
		26 262	26 068
Animation touristique "Patrimoine et Nature" (valorisation du patrimoine bâti et naturel)	0,5		0,5
Promotion Massif des Vosges et communication			
		8	8
		513 444	521 355

		BP 2014 Bureau 16/01/2014	BP 2015 CD 03/10/2014 Bureau 19/01/2015
PROMOTION TOURISTIQUE			
Collecte, traitement et gestion de l'information touristique			
Editions, technologie de l'information et de la communication, site internet, gestion de la documentation touristique			
Communication externe et promotion + information			
Salons, opérations de promotion, de prospection et d'animation touristique, projets transfrontaliers, promotion et développement de la Via Habsbourg, projets PER et tourisme de mémoire, mercatique événementielle territoriale, promotion collective du Massif des Vosges, autres opérations montagne-sport et loisirs de nature, accueil de journalistes et autres instances touristiques, coordination (réunions), opérations de partenariat avec les organismes touristiques à vocation générale, publicité insertion, achat de visuels, réalisation de film, matériel promotionnel, secours en montagne, fleurissement, médailles du tourisme et autres animations, opérations de micro-marché - produits TGV, opération de cobranding avec le Civa ou autre entité.			
Conception production et commercialisation de produits ou services			
Organisation de manifestation pour le compte de tiers, accompagnement au fonctionnement de la SAS, organisation et conduite de projets liés au Massif des Vosges			
Gestion d'actions spécifiques			
Valorisation du patrimoine bâti et naturel Promotion Massif des Vosges et communication			

		BP 2014 Bureau 16/01/2014	BP 2015 CD 03/10/2014	BP 2015 Bureau 19/01/2015	
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TOURISTIQUES ET FONCTIONNEMENT					
PROMOTION TOURISTIQUE					
2015					
		132 000	133 600	103 600	Editions généralistes, thématiques et dématérialisées
		36 000	40 000	25 000	Technologies de l'information et de la communication
		23 000	23 000	23 000	Sites internet - News-Letter Pro
					Gestion documentation touristique
		191 000	196 600	151 600	
		151 100	141 500	111 500	Salons - opération de promotion et démarchage
		10 000	10 000	10 000	Projets transfrontaliers
		25 000	25 000	25 000	Promotion et développement de la Via Habsbourg
		50 000	50 000	45 000	Projets PER Tourisme de mémoire
		17 011	30 000	15 000	Mercatique événementielle territoriale
		20 000	25 000	25 000	Opérations Massif des Vosges (*) Pour 2015 quote part ADT 68
		10 000	5 000	5 000	Autres opérations, montagne, sport et loisirs de nature
		42 000	35 000	35 000	Opérations de partenariat organismes touristiques à vocation générale
		5 000	5 000	5 000	Accueil et prospection (toutes sections confondues)
		12 000	12 000	12 000	Opérations de partenariat organismes touristiques à vocation générale
		5 000	5 000	5 000	Publicité - Insertion
		9 000	12 088	12 088	Audio-visuel - Tourmage films divers
		15 000	15 000	15 000	Matériel promotionnel
		25 000	25 000	25 000	Secours en montagne
		4 700	4 700	4 700	Concours de fleurissement
		10 000	5 000	5 000	Médailles tourisme et autres animations
		30 000	30 000	25 000	Opérations de promotion micro-marché - produits TGV
					Opération de cobranding avec le CIVA ou autre entité
		440 811	435 288	380 288	
s/total 1		631 811	631 888	531 888	

631 888 - 100 000

HAUTE ALSACE TOURISME - ADT / CONSEIL GENERAL DU HAUT-RHIN

BUDGET 2015

REPORT page 1

	2014	BP 2014 Bureau 16/01/2014	2015	BP 2015 CD 03/10/2014 Bureau 19/01/2015
CHARGES DE PERSONNEL				
PROMOTION TOURISTIQUE	8	513 444	8	521 355
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE				
Diagnostic, étude et conseil marketing	1,5	110 894	1,5	112 055
Diagnostic, conseils et assistance aux porteurs de projets	0,5		0,5	
Etude de plan d'actions et marketing	1		1	
Assistance administrative et qualification de l'offre	2,20	132 525	2,20	132 210
Labellisation Tourisme handicap et développement de la montagne	0,7		0,7	
Labellisation Clévacances	0,5		0,5	
Gestion administrative des organes exécutifs	0,5		0,5	
Assistance administrative	0,5		0,5	
Assistance à la recherche d'acteurs	0,75	63 290	0,75	63 472
Prospection et recherches d'investisseurs - Animation des experts touristiques	0,25		0,25	
Assistance à la recherche d'investisseurs	0,5		0,5	
Animation de réseaux et intermédiation	1	95 127	1	96 026
Partenariat transnationaux, coopération, contacts acteurs touristiques	0,5		0,5	
Intermédiation	0,25		0,25	
Coopération touristique	0,25		0,25	
Gestion d'actions spécifiques (ex. pour le CG)	2,25	150 139	2,25	152 151
Assistance et accompagnement des porteurs de projets	1		1	
Assistance et accompagnement des porteurs de projets : meublés de tourisme				
Mise en valeur du patrimoine bâti et naturel	0,5		0,5	
Accompagnement des porteurs de projets (projets hôteliers notamment)	0,5		0,5	
Coordination administrative et relations CG	0,25		0,25	
	7,70	551 974	7,70	555 915
FONCTIONNEMENT GENERAL				
Direction, secrétariat de direction et gestion	3	261 851	3	262 422
Direction et management	0,75		0,75	
Assistance à la direction et communication	0,25		0,25	
Assistante de direction	1		1	
Administration et gestion	1		1	
	3	261 851	3	262 422
	Effectif ETP	18,70	Effectif ETP	18,70
CHARGES DE PERSONNEL CUMUL DES 3 PERIMETRES PROMOTION + INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT + FONCTIONNEMENT GENERAL		1 327 269		1 339 692
	TOTAL GENERAL Charges de personnel incluant taxes sur salaires			

+12 423 €
+0,94 %

	BP 2014 Bureau 16/01/2014	BP 2015 CD 3/10/2014	BP 2015 Bureau 19/01/2015	
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS TOURISTIQUES ET FONCTIONNEMENT				
PROMOTION TOURISTIQUE	s/total 1	631 811	631 888	531 888
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE				
Diagnostic, étude et conseil marketing		30 000	30 000	30 000
En interne, veille touristique et études thématiques				
Sous-traitance d'études spécifiques (consultants externes)				
Assistance administrative et qualification de l'offre		4 000	4 000	4 000
Dépenses liées à la labellisation (tourisme et handicap, clévacances)				
Assistance à la recherche d'acteurs		5 000	5 000	5 000
Dépenses (frais de déplacement et de mission notamment) liées à la prospection et à la recherche d'investisseurs				
Animation de réseaux et intermédiation		15 000	15 000	15 000
Dépenses liées aux partenariats transnationaux et à la coopération touristique				
Gestion d'actions spécifiques (ex. pour le CG)				
Accompagnement des porteurs de projets et des structures intercommunales dans leurs démarches de territoires				
Suivi et animation de la plateforme technique d'échange et d'information touristique				
	s/total 2	54 000	54 000	54 000
FONCTIONNEMENT GENERAL				
Frais de fonctionnement : fournitures, cotisation, honoraires, location matériel informatique, assurances, abonnements, téléphone, etc... + taxes d'habitation + frais de déplacements (hors promotion)		247 000	247 000	235 350
		7 900	7 900	7 900
		39 000	39 000	35 000
	s/total 3	293 900	293 900	278 250

293 900 - 115 650

979 788 - 115 650

Synthèse : charges de personnel + actions touristique et fonctionnement			
	BP 2014 Bureau 16/01/2014	BP 2015 CD 3/10/2014	BP 2015 Bureau 19/01/2015
TOTAL GENERAL (en dépenses) charges de personnel et actions touristiques + fonctionnement	2 306 980	2 319 480	2 203 830
Charge de personnel rattaché à l'exercice 2013	12 500		
Autres subventions et produits en recette			
Cotisations	1 440	1 440	1 440
Produits financiers	5 040	5 040	5 040
SUBVENTION CONSEIL GENERAL 68	2 313 000	2 313 000	2 197 350 (*)
MONTANT TOTAL DES PRODUITS	2 319 480	2 319 480	2 203 830

(*) Subvention CG 68 : - 115 650 € (- 5 %)

Par comparaison entre les budgets 2015 et 2014, certaines sections analytiques présentent des variations s'expliquant essentiellement par les mouvements des provisions IDR et congés payés.